

Paie 2

# Comment créer un salarié ayant deux (ou plus) contrats ?

Édition Février 2021



la-vie-scolaire  
by Axess

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Comment enregistrer un salarié qui a deux contrats de travail dans l'établissement ? .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Comment calculer les bulletins de salaire ?.....</b>	<b>3</b>
<b>2.1</b>	<b>Etape 1 :.....</b>	<b>3</b>
<b>2.2</b>	<b>Etape 2 :.....</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Quel taux PAS sera appliqué à mes deux bulletins ?.....</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>Comment cela se passe-t-il au niveau de la génération de ma DSN ?.....</b>	<b>4</b>

Il est important de savoir qu'il faut que vous créiez qu'une seule et unique fois votre salarié. En effet, il y a de nombreux liens entre votre création et les liens avec les instances.

La création d'un seul salarié a pour but :

- D'avoir dans votre DSN qu'un salarié unique (même matricule) avec son numéro de Sécurité Sociale unique avec ses deux contrats.  
Pour rappel, il est interdit dans la DSN d'avoir deux fois le même numéro de Sécurité Sociale soit deux matricules pour un même individu.
- D'avoir le bon et même taux de PAS pour les deux contrats. Ce taux est lié également au numéro de Sécurité Sociale.  
Pour info : Dans le cas où vous modifiez le numéro de SS de votre salarié en mettant des « 9 » à la fin, lors de la récupération de vos taux, ce salarié n'y figurera pas. Les taux de la DGFIP s'appliqueront donc dans ce cas.

## 1 Comment enregistrer un salarié qui a deux contrats de travail dans l'établissement ?

La procédure de création d'un salarié est identique à ce que vous faites d'habitude. La seule chose qui change va être dans l'onglet mouvement du salarié. Vous devez créer une seconde ligne pour son second contrat.

Sortie définitive									Référence
N°	Date Entrée	Nature Contrat	Nature Emploi	Pénibilité	Motif Entrée	Motif CDD	Date Sortie	Motif Sortie	
0001	01/09/2020	Contrat de travail à durée indéterminée	ASSISTANTE VIE SCOLAIRE		Non concerné				0001
0002	01/09/2020	Contrat de travail à durée indéterminée	AGENT ADMINISTRATIF		Non concerné				0002

## 2 Comment calculer les bulletins de salaire ?

Dans ce cas de figure (multi contrat), il faut procéder en deux étapes.

### 2.1 Etape 1 :

La première étape consiste à calculer le premier bulletin de salaire. IL faut

- Dans un premier temps, mettre à jour les éléments de paie (horaire...) dans Salariés → Eléments de paie, onglet « Variables ». Modifiez les variables en renseignant les valeurs pour son contrat n°1.

Libellé	Valeur
Horaire Conventionnel	151.660
Horaire Mensuel	86.660
Taux Imposition Taxe s/Salaire	100.000

- Dans un second temps, il faut calculé le bulletin n°1 et le contrôler comme d'habitude. Une fois ce dernier contrôlé, il est impératif de le verrouiller pour empêcher tout recalcul de ce dernier.

Ordre	Désignation
00005	SALAIRE DE BASE
00050	SALAIRE BRUT
00050	
00100	MALADIE

## 2.2 Etape 2 :

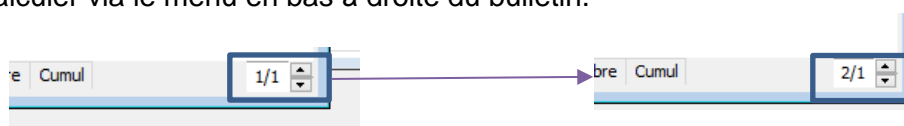
La deuxième étape consiste à calculer le second bulletin de salaire. Il faut

- Dans un premier temps, mettre à jour les éléments de paie (horaire...) dans Salariés  
→ Eléments de paie, onglet « Variables ». Modifiez les variables en renseignant les valeurs pour son contrat n°2.

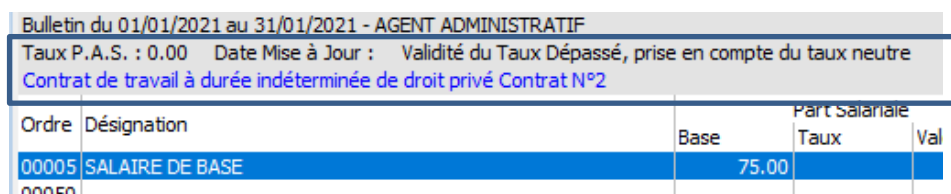


Libellé	Valeur
Horaire Conventionnel	151.660
Horaire Mensuel	75.000
Taux Imposition Taxe s/Salaire	100.000

- Dans un second temps, il faut passer du premier bulletin au second bulletin pour le calculer via le menu en bas à droite du bulletin.



- Dans un troisième temps, il faut calculé le bulletin n°2 et le contrôler comme d'habitude.



Ordre	Désignation	Base	Taux	Part Salariale	Val
00005	SALAIRE DE BASE	75.00			

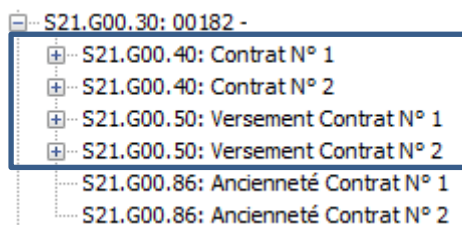
Une fois ce dernier contrôlé, il est impératif de le verrouiller pour empêcher tout recalcul.

### 3 Quel taux PAS sera appliqué à mes deux bulletins ?

Du fait que vous n'avez qu'un seul et unique salarié (même matricule) pour deux contrats, les deux bulletins se calculeront avec le même taux PAS.

### 4 Comment cela se passe-t-il au niveau de la génération de ma DSN ?

Au niveau de la DSN, un seul salarié est communiqué à la DSN avec les éléments des deux contrats (deux contrats et deux versements).



- S21.G00.30: 00182 -
  - S21.G00.40: Contrat N° 1
  - S21.G00.40: Contrat N° 2
  - S21.G00.50: Versement Contrat N° 1
  - S21.G00.50: Versement Contrat N° 2
  - S21.G00.86: Ancienneté Contrat N° 1
  - S21.G00.86: Ancienneté Contrat N° 2

Au niveau du récapitulatif (fichier Excel®), vous aurez deux lignes pour ce salarié correspondant à ces deux contrats.

Matricule	Nom Prenoms	Numero S.S.	Date Naissance	Date Entree	Emploi	BOETH	Date Versement	Net Fiscal	Net Verse	Mt Brut	Mt Brut Abattu	Base Plaf.	Ba
00182			18/08/1990	01/09/2020	AGENT ADMINISTRATIF		31/01/2021	704.44	679.32	871.61	871.61	871.61	
			//	//			31/01/2021	609.65	587.9	754.34	754.34	754.34	